



Ville de Castelnaudary

Direction Générale des Services
Service Marchés Publics

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Matière : Commande publique
Sous matière : Marchés publics

OBJET : Etude de requalification urbaine, reconversion de la friche « Andréosy »

Décision N°2024-251

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le 06 NOV. 2024

ID : 011-211100763-20241104-DEC2024251CP-CC



DECISION DU MAIRE

Le Maire de Castelnaudary,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020-239 du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n°4,

VU le code de la commande publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°

VU le règlement intérieur des procédures adaptées approuvé par délibération n°306 du 11 décembre 2023 : article 7.2,

VU la publicité réalisée dans la dépêche du midi en date du 19 août 2024 et du 3 septembre 2024;

VU les huit offres reçues et les critères de jugement des offres à savoir le prix des prestations (40%), la note méthodologique (30%), le CV des membres de l'équipe, la présentation et les références sur des opérations de taille similaire ou d'écoquartier (30%)

DECIDE :

ARTICLE 1 : de signer avec la société SAS EVO PODS dont le siège social est situé 34000 MONTPELLIER un marché public de prestations intellectuelles consistant en l'étude de requalification urbaine et la reconversion de la friche « Andréosy » pour un montant de 34 700,00€ HT

ARTICLE 2 : la présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le 4 novembre 2024

Le Maire,


Patrick MAUGARD